

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 8 juin 2017

Présidence : Pere Moles Palleja

Étaient présents : Georg Becker, Ida Belling, Agnes Boros, Silke Brehm, Paola Caruso, Samantha Chaitkin, Luigi Cova, Fairouz Dridi Rotenberg, Luis Escobar Guerrero, Arnaud Fremiot, Laurent Giquello, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Karin Hundeboll, Lia Keune, Andrej Kobe, Zoltan Krasznai, Roberto Marigo, Kathryn Mathe, Sven Matzke, Silvia Nicolau Solano, Stefan Obermaier, Valentina Papa, Elisabeth Peters, François Rossignol, Line Volkers Fredslund, Stephen Woodard, Savo Zivkovic.

Étaient excusés : Dominique Delehaye, Sara Font Ruesgas, Brian Gray, Anne Jaeger, Rikke Lauritsen, Gilbert Luciani, Paolo Pecchioli, Tibor Scharf.

Étaient invités : Pascale De Smedt, Frédéric Herincks, Dominique Recalde, Margarita Savova-Peyrebrune, Richard Sonnenschein.

1. Approbation de l'ordre du jour

Pere Moles Palleja propose que Paola Caruso, membre du Conseil d'administration (CA) de l'APEEE, soit associée au bureau de l'APEEE, au rang de vice-présidente pour l'école maternelle et primaire.

Cette proposition lui permettra d'assister aux réunions du Conseil d'éducation maternelle et primaire, ainsi qu'à d'autres réunions en relation avec ces niveaux.

Le CA approuve cette nomination.

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du compte-rendu du CA du 29 mars 2017

Le compte-rendu du Conseil d'administration n'a pu être approuvé lors de cette réunion.

3. Sécurité au sein des écoles européennes, et en particulier au sein de l'EEB1

M. Richard Sonnenschein, conseiller principal sécurité à la Commission européenne, était l'invité de ce CA de l'APEEE. Il intervient notamment sur les questions concernant les mesures de sécurité au sein des écoles européennes. M. Sonnenschein est en contact régulier avec les représentants des Etats membres en rapport avec le terrorisme, de même qu'avec les services analogues en Belgique.

Quelle est la situation actuelle en matière de terrorisme ?

Les attaques terroristes sont toujours d'actualité, mais le *modus operandi* a changé depuis les attentats de Paris. Avant, les attaques étaient bien planifiées par des groupes organisés en réseaux, qui disposaient d'une logistique, d'une expertise et de moyens

(matériels et financiers) conséquents. Depuis les attentats de Londres, Berlin, Manchester... il s'agit plutôt d'actes imputables à de petits groupes et très souvent à des personnes isolées qui utilisent des moyens rudimentaires (un véhicule par exemple). Ces attaques sont très difficiles à prévoir et il n'y a quasiment aucun moyen de stopper les personnes qui agissent ainsi. Il est plus facile d'intervenir face à des groupes qui interagissent et qui communiquent. La situation reste globalement très tendue, à un niveau 3 (« La menace est possible et vraisemblable ») sur une échelle de 4 en Belgique (niveau d'alerte élevé avec risque d'attaque possible). Il n'est pour l'instant pas prévu de réduire ce niveau d'alerte.

Qu'en est-il des écoles européennes ?

Sont-elles ciblées ? On sait que les attaques de Bruxelles étaient destinées à Paris. Après de nombreuses investigations, aucun élément ne permet de dire que des attaques pourraient viser les institutions européennes, ni les écoles européennes. Aucune école n'a été attaquée au cours de ces dernières années. Bruxelles en tant que ville et capitale européenne peut néanmoins sembler être sous le radar des terroristes. Les personnes recrutées par les groupes terroristes sont souvent des individus instables, présentant des problèmes dès leur plus jeune âge et à qui l'on fait croire qu'ils ont une fonction, une responsabilité, afin de les enrôler.

Toutes les écoles européennes à Bruxelles et ailleurs ont été inspectées par le personnel du service « Sécurité » de la Commission européenne, progressivement, en commençant par celles de Bruxelles.

Quid de l'école européenne de Bruxelles1 ?

Les premiers contacts avec notre école datent de mars 2015.

Notre école a été visitée par le service « Sécurité » de la Commission européenne. Un rapport d'inspection (couvrant différents domaines) a été remis à la direction de notre école, avec des recommandations qui respectent les responsabilités et l'autonomie de l'équipe de direction.

En conséquence, la Commission européenne a alloué un budget supplémentaire aux écoles, budget strictement destiné aux mesures de sécurité, que l'école a semble-t-il du mal à dépenser. En effet, les écoles ne disposent pas des connaissances nécessaires à la prise de décisions adéquates dans ce domaine de sécurité.

Le Secrétariat général des écoles européennes a ensuite pris la décision d'aide supplémentaire, via le recrutement d'une personne qui ne s'occupera que des questions de sécurité au sein des écoles européennes. Cette personne devrait entrer en fonction prochainement.

Autre mesure décidée par la Commission européenne : le screening du personnel. Toute personne externe travaillant pour les Institutions européennes est concernée. Il s'agit notamment des contractants qui interviennent au sein des institutions : sous-traitants, personnels des sociétés de travaux, de cuisine, de sécurité, de déménagement, de secrétariat social, de ménage, etc. Les contrats ont dû être modifiés pour l'avenir, mais aussi actuellement par avenant. Chaque contractant devra accepter de se soumettre à une telle procédure de screening (vérification par les autorités belges de toute information relative à la criminalité, au terrorisme, au renseignement).

Toute personne externe travaillant pour les écoles européennes devrait pouvoir être soumise à cette même procédure à l'avenir.

Au sein de la Commission, près de 3 000 personnes ont été soumises à cette procédure de screening. Le site de Berkendael a également été visité avec établissement d'un rapport avec recommandations. M. Sonnenschein s'engage à vérifier quelles ont été les conclusions, notamment par rapport à la protection des salles de classe qui donnent directement sur la rue de Berkendael. Ce site semblait déjà bien sécurisé. Les locaux de la garderie de l'OIB sur le site de Berkendael ont également été visités (tout comme les autres locaux de l'OIB, mais sans rapports particuliers).

Qu'en est-il des décalages entre les recommandations de la Commission et la réalité des mesures mises en place dans notre école ?

Les recommandations portaient essentiellement sur les procédures à suivre par les gardes à l'entrée de l'école, sur les interventions éventuelles (en cas d'incendie, d'attaque...) en termes de timing, de système d'alarme, de positionnement. Aucune recommandation quant au fait que les parents peuvent ou ne peuvent plus accéder au site de l'école.

D'autre part, les mesures prises dans les bâtiments ne doivent pas nuire au bien-être et à la sécurité du personnel ou des enfants.

Concernant les questions du personnel et des parents :

- l'accès au site de l'école (quel moyen de contrôle, d'inscription, ... ?)
- l'accès au site du personnel ou des parents en-dehors des heures de travail habituelles (pour des réunions par exemple)
- les filtres posés sur les vitres, dans différents bâtiments de l'école,
- ...

L'école reste souveraine dans la prise de décision en matière de sécurité, puisque c'est à elle qu'incombe la responsabilité de cette sécurité, tant pour les enfants que pour le personnel et les visiteurs. Les mesures mises en place peuvent sembler exagérées à certains parents, mais insuffisantes à d'autres.

Restent les interrogations suivantes :

- Quel serait le titre d'accès le plus pertinent pour les parents? L'école peut décider si elle reconnaît les badges du personnel des institutions européennes, par exemple.
- La direction de l'école, qui n'a a priori aucune expertise dans le domaine de la sécurité, ne porterait-elle pas une charge trop importante à ce niveau ?
- Comment pourrions-nous revenir à une situation de « bien-vivre ensemble » ?

Les membres du CA de l'APEEE remercient la Commission européenne en général pour son investissement dans ces questions de sécurité dans les écoles, et en particulier M. Sonnenschein pour le temps consacré à préparer son intervention et à répondre à leurs questions ce soir.

4. Berkendael, activités périscolaires.

Margarita Savova-Peyrebrune fait le bilan de cette première année d'activités périscolaires au sein de la toute nouvelle annexe EEB1 à Berkendael.

Margarita remercie, de la part des parents et des enfants, toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces activités, qu'il s'agisse de parents bénévoles ou du personnel de l'APEEE et de l'APEEE Services.

En cette fin d'année scolaire, voici ce que l'on peut retenir :

- un bilan financier équilibré et même positif
- le lancement d'une collecte de fonds auprès des parents afin de financer ces activités périscolaires dès la rentrée 2017
- 43 % des parents "utilisateurs" ont répondu à l'enquête de satisfaction, 87 % d'entre eux sont satisfaits. Les points à améliorer portent essentiellement sur les choix pédagogiques des moniteurs. Une rencontre avec les moniteurs est prévue, afin que les parents puissent leur poser leurs questions directement.
- Un descriptif détaillé des activités sera publié avant le lancement des inscriptions 2017-2018.

- Des "classes ouvertes" permettront, fin juin, aux parents de voir ce que leurs enfants ont appris et réalisé.
- L'offre d'activités devrait pouvoir être élargie l'année prochaine, en raison notamment d'un nombre plus important d'enfants à l'école. Les classes ne seront par contre ouvertes que si un minimum d'enfants sont inscrits, l'équilibre du budget étant nécessaire.
- La coordination de ces activités sera assurée sur place, par une personne en cours de recrutement pour un horaire de départ de 10 heures hebdomadaires. Cette personne assurera la gestion des activités périscolaires. L'horaire sera étendu si les inscriptions et le budget le permettent.

Quelques challenges pour cette rentrée 2017 :

- Tentative de créer une "communauté Berkendael", englobant tous les intervenants, y compris les moniteurs du périscolaire. Il s'agira aussi de pouvoir garder les moniteurs les plus appréciés, et notamment de pouvoir répondre à leurs revendications salariales, dans la mesure du possible.
- Margarita demande l'accord de principe au CA d'augmenter le salaire de moniteurs actuels que l'équipe souhaite maintenir dans leur emploi en 2017-2018, si le budget le permet. Le CA donne son accord de principe.

Paola Caruso, membre du comité de gestion Césame, demande que Césame soit prévenu de toute augmentation, surtout s'il s'agit d'un moniteur également employé par Césame.

5. Bilan et comptes de la fête de l'école 2017

François Rossignol, trésorier de l'APEEE, présente le bilan de cette fête de l'école et rappelle qu'elle n'a pas vocation à faire des bénéfices. Mais, comme certains stands sont payants, des recettes en résultent.

A ce jour, le bénéfice après paiement des factures s'élève à 19 102,85 €.

Les stands d'actions caritatives ont conservé leurs rentrées d'argent, évaluées à ce jour à 3 473,85 €.

Les profits de la fête de l'école sont à considérer comme une "dette" qui va être utilisée pour financer certains projets.

François rappelle que l'association des parents n'a ni problème de trésorerie, ni problème de continuité. Le budget de l'APEEE présenté pour 2016-2017 est plutôt conservateur. Les dépenses sont suivies par le Comité financier de l'APEEE.

Plusieurs questions sont posées :

- Césame a un projet, qu'il ne peut pas financer actuellement. Pourrait-il bénéficier de cet argent disponible ? Cette requête est d'abord à présenter au CA de l'APEEE Services avant de la faire suivre au CA de l'APEEE.
- Peut-on déjà présenter des projets pour l'année 2017-2018 ? Le trésorier de l'APEEE propose de donner un avis favorable ou non aux projets présentés, au fur et à mesure, plutôt que de pré-allouer un budget pour des projets qui ne verront peut-être jamais le jour.

Pere Moles Palleja propose de convoquer un dernier CA avant la fin de l'année scolaire, afin de discuter de l'allocation de ressources à différents projets pour 2017-2018, à condition qu'ils soient présentés avec un budget.

- Kathryn Mathe rappelle que l'école avait exprimé le souhait d'utiliser une partie des recettes de la fête de l'école 2017 pour financer en partie la fête des 60 ans de l'EEB1 (en 2018). François Rossignol se montre prudent quant aux recettes de

cette "grande" fête de l'école à venir, qui ne rapportera pas forcément plus d'argent que celle de cette année. Il rappelle que l'école a tendance à demander aux parents (à l'APEEE) de financer de plus en plus de projets, renonçant à les financer elle-même.

Les retours des parents et des enfants sont globalement très positifs. La question de l'organisation des tournois de foot (ou d'autres sports) est soulevée mais devra être discutée au sein du comité de préparation de la fête.

Le CA conclut ce point en décidant d'envoyer aux parents une information quant à l'utilisation des recettes des fêtes précédentes.

6. Ventes de sweat-shirts au nom de l'APEEE

Samantha Chaitkin présente ce point, étant à l'origine de la mise en place de la vente de sweat-shirts sous couvert de l'APEEE.

L'objectif n'a jamais été de gagner de l'argent, mais de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'avoir un sweat (un objet) permettant de visualiser leur appartenance à cette école.

Il y a 4 ans, lors d'une fête de Césame, le comité des élèves a vendu des sweat-shirts, mais uniquement en taille adulte et dans des coloris restreints. Il n'y avait pas de sweats pour les enfants de maternelle et primaire.

Samantha a proposé au Comité des élèves, puis au CA de l'APEEE, d'organiser une vente de sweats pour tous les âges (toutes les tailles) et dans de nombreux coloris. La première vente a eu lieu en 2014, lors de la fête de Césame. Le succès fut immédiat, les commandes nombreuses.

Un bénéfice de 245 € a été réalisé suite à cette vente, bénéfice modéré car le prix de vente a été aligné sur celui du Comité des élèves, afin de ne pas leur faire de concurrence.

La demande des parents et des élèves ne s'est pas tarie, d'où la décision de faire une deuxième vente, lors de la fête de l'école 2015. Le succès a été énorme, avec un bénéfice de 1 736 €. Mais les demandes continuaient à affluer.

Dès le départ, il a été convenu que les bénéfices de ces ventes iraient au Comité des élèves, au financement de projets. Les projets n'ont à ce jour jamais été présentés par le Comité des élèves, malgré les demandes.

D'autres ventes ont eu lieu à la rentrée de septembre et en novembre 2016.

Aucune vente n'a été réalisée durant la fête de l'école 2017, afin de ne pas concurrencer le Comité des élèves.

Ces ventes ont été majoritairement réalisées en espèces, sans transiter par le compte bancaire de l'APEEE.

Samantha remercie tous ceux qui ont participé au succès de ces ventes passées.

Pour l'avenir, une solution de visibilité et de commandes pourrait être envisagée via le site internet de l'APEEE.

7. Réforme pédagogique de l'école secondaire

Après deux années de *status quo*, le groupe de travail chargé de la réforme de l'école secondaire s'est à nouveau réuni. Une analyse des matières au regard des 8 compétences clés mentionnées dans les recommandations de la Commission européenne a été menée.

En raison de l'heure tardive, ce point sera repris et développé lors de la prochaine réunion du CA.

8. Absence des enseignants : proposition de lettre à la direction

Kathryn Mathe présente ce point.

Un sous-groupe issu du groupe de travail pédagogique a travaillé sur les absences des enseignants de l'école secondaire, et notamment sur les absences planifiées.

Le but de ce travail est d'encourager l'école à mettre tout en œuvre afin de réduire les pertes d'apprentissage causées par les cours annulés et les pertes de transmission de savoirs liées à l'absence des professeurs.

Plusieurs discussions ont eu lieu avec la direction de l'école ces dernières années. Mais le manque de données de la part de l'école rend la situation difficile à évaluer.

L'approche du groupe de travail, comme déjà exprimée lors du CA du 29 mars dernier, est la suivante :

- Une collaboration constructive et pragmatique avec l'école sur la base de données concrètes
- Le partage d'informations permettrait d'avoir une vision claire de la situation, par niveaux et par matières, mais aussi de mettre en évidence les raisons principales de la suppression de cours.

Voici les conclusions de la réunion du 24 avril dernier entre Mme Mathe et M. Santamato (APEEE) et Mme Ruiz Esturla (directrice de l'EEB1):

- La direction est pleinement consciente de l'impact négatif des heures d'enseignement perdues sur le développement scolaire des élèves
- Elle reconnaît qu'un taux global d'annulation de 56 % des cours en cas d'absence des enseignants est insatisfaisant
- Elle accepte d'inclure au plan pédagogique annuel des objectifs et des indicateurs de performance permettant de réduire cette perte d'apprentissage
- Elle refuse néanmoins de divulguer aux parents les données détaillées relatives aux cours annulés et aux absences des enseignants se basant sur les règles de protection des données personnelles.
- En réponse, les représentants des parents indiquent vouloir soumettre une demande officielle de ces données, basée sur les règles de transparence et sur le code de bon comportement administratif en vigueur dans le système des écoles européennes. Ceci, en respectant pleinement la protection des données personnelles des enseignants.

Il semblerait que les représentants des parents devraient pouvoir avoir accès aux informations relatives aux absences des professeurs, en gardant toutefois l'anonymat des enseignants concernés.

Ils demandent donc à la direction de l'école qu'elle transmette à l'APEEE les données statistiques (anonymes) relatives aux absences prévues des enseignants, afin de pouvoir analyser et tenter de mettre en évidence les causes principales des absences.

Le CA approuve l'envoi de la lettre préparée par ce groupe de travail, en collaboration avec le président et les vice-présidents de l'APEEE, à la direction de l'école secondaire.

9. Groupe de travail « Horaires en maternelle et primaire »

Monsieur Longo proposait, il y a quelques mois, de raccourcir la journée d'école des plus jeunes (maternelle et primaire). A cet effet, il proposait de réduire la durée de la récréation de midi.

Ida Belling, membre de ce groupe de travail (en l'absence excusée d'Anne Jaeger, coordinatrice), informe le CA que le groupe de travail est composé, à l'heure actuelle, de 12 membres couvrant les maternelles et les sections primaires de 5 sections linguistiques (DE, DA, FR, HU et PL). Elle rapporte également qu'une réunion entre des membres du groupe de travail et Monsieur Longo (directeur adjoint de l'école maternelle et primaire) a eu lieu. Les membres du groupe de travail ont demandé à M. Longo si des ajustements d'horaires de 5 ou 10 minutes étaient envisageables afin de pouvoir organiser des activités périscolaires après la journée de cours.

Toujours selon l'entrevue avec M. Longo, il semblerait que l'école accueillerait encore davantage d'élèves (ce que réfute Pere Moles Pallega), que Mme Ruiz Esturla et les enseignants seraient globalement d'accord, même si ce n'est pas le cas de tous les enseignants. Que l'OIB ainsi que la cantine seraient en mesure de s'adapter. M. Longo affirme qu'il est désormais trop tard pour mettre en place de nouveaux horaires à la rentrée 2017. Ceci serait possible en septembre 2018, à condition que les parents donnent un avis favorable avant décembre 2017.

Le groupe de travail note que l'information au sujet de la proposition de M. Longo a été diffusée de manière très inégale entre les parents. Dans certaines sections, les parents ont été mis au courant de la proposition à travers leurs représentants mais dans d'autres cela n'a pas été le cas. Certains parents semblent inquiets, d'autres favorables,. Au sein du groupe de travail les avis divergent également. . Ida Belling rapporte également, qu'en maternelle, les parents ont posé des questions quant aux conséquences sur le programme scolaire, mais aussi sur la mise en pratique concrète de cette réforme en termes logistiques : surveillance à l'école, temps d'attente entre la fin des cours et le départ des bus, organisation pratique du transport, etc. Ida Belling explique, qu'afin de s'assurer que tous les parents aient la même information elle a préparé un projet de note d'information sur la proposition (transmise au CA) , qu'elle espère la plus neutre et objective possible, afin d'éviter toute mauvaise compréhension et de pouvoir présenter le projet clairement. Le groupe de travail propose donc, si le CA est d'accord, de transmettre cette note d'information aux parents via leurs représentants de classe.

Zoltan Krasznai, membre du CA de l'APEEE Services, rappelle qu'une longue discussion à ce sujet a déjà eu lieu lors du CA du 29 mars et qu'il semble fondamental d'appuyer toute décision sur des arguments pédagogiques. Il explique :

- que le prix du transport a augmenté d'environ 300 € depuis l'utilisation du site de Berkendael (par souci de solidarité entre parents d'une même communauté scolaire). Que sans Berkendael, l'APEEE Services de Bruxelles 1 aurait les tarifs les moins élevés des 4 écoles de Bruxelles. Que la mise en place de deux circuits serait réalisable du point de vue budgétaire, mais avec un coût qui ne pourrait qu'augmenter encore. La durée des trajets pour certains élèves serait elle aussi inévitablement allongée.
- qu'au niveau du périscolaire, les changements horaires rendraient quasi impossible la tenue d'activités sur l'heure de midi. Qu'organiser des activités en fin de journée serait matériellement possible pour Césame, mais qu'en serait-il des garderies et du transport ?

Un longue discussion a ensuite eu lieu sur la proposition d'envoyer une note d'information aux parents. Plusieurs membres du CA présents remarquent que les raisons pédagogiques évoquées par M. Longo sont des affirmations. Quelles explications, justifications ou sources d'ordre pédagogique pourraient les confirmer ? L'approche pédagogique ne

devrait-elle pas primer sur toute autre réflexion? Celle-ci ne semble pas avoir été réellement évaluée pour l'instant. D'autres membres du CA se demandent si les parents ont réellement les compétences pour évaluer les aspects pédagogiques de cette proposition. La discussion permet également de mettre en évidence la disparité des horaires pour les petits d'un pays européen à l'autre (dans certains pays l'école termine à 12h, dans d'autres plus tard dans l'après-midi. Il semble dès lors difficile d'arriver à une unanimité sur ce sujet. une autre question porte sur les « grands frères ou sœurs » qui accompagnent les « petits » dans les bus, pour le retour à la maison ? Ceci ne serait probablement plus possible si deux circuits de bus sont mis en place à moins qu'une solution de garderie soit trouvée pour les petits qui doivent attendre leurs grands frères et soeurs prenant le deuxième départ de bus .

Il ressort donc de ce débat qu'avant toute communication aux parents, il faudra rassembler des informations et vérifier qu'elles soient justes et complètes. Le projet doit être étudié en intégrant toutes les variables : pédagogiques, conséquences pour les élèves de l'école secondaire, autres options allant dans le sens du bien-être des enfants. Les enfants ne sont-ils pas fatigués aussi parce que la journée d'école commence tôt ?

En conclusion, les membres du CA dans leur majorité ne soutiennent pas la proposition du Groupe de travail d'envoyer, à ce stade, une note d'information aux parents. Cette communication est jugée prématurée, avec le risque de paniquer les parents avec des faits trop incertains encore.

Le CA souhaite également qu'une consultation des parents soit basée sur :

- des arguments pédagogiques issus de source sûre et fiable
- une étude de mise en place par les services transport, cantine et périscolaire
- un cadre pratique bien défini pour les parents.

10.Sécurité des données à caractère personnel et GDRP

GDRP : directive européenne sur la protection des données.

L'école a signé un contrat avec Microsoft, pour l'utilisation d'Office 365.

Arnaud Fremiot, membre du CA de l'APEEE, pose la question de la sécurité des données liées à nos enfants (et aux parents), depuis l'utilisation d'Office 365. Il se réfère à la présentation de Mme Nadine Kolloczek.

Quelle est, aujourd'hui, la base juridique applicable ?

Ce sujet peut-il être traité par des informaticiens ? Ne faudrait-il pas plutôt des juristes ?

Le CA donne mandat à un groupe de travail (composé d'experts IT et juridiques) afin d'étudier la question et de s'assurer que les données personnelles des élèves sont réellement protégées. Arnaud Fremiot et Laurent Giquello font partie de ce groupe de travail.

La discussion n'a pas été poursuivie en raison de l'heure tardive, mais sera reprise lors du prochain CA de l'APEEE.

11.Point sur les réunions passées et à venir

- a. Conseil Sécurité et Hygiène (8 mai 2017)
- b. Conseil d'éducation secondaire (6 juin 2017)
- c. Conseil d'école - SAC (15 juin 2017)

Ces points n'ont plus été abordés, en raison de l'heure tardive.

12.Divers

- a. Garderie OIB
- b. Journée portes ouvertes sur le site d'Uccle
- c. Réunion d'information de M. Marcheggiano à Berkendael
- d. Sécurité dans les bus scolaires

Ces points n'ont plus été abordés, en raison de l'heure tardive.

Rapporteur :
Esther Proficz